

13. Parts en circulation au 31 mars 2026

- 1- Parts en circulations au 31 mars 2026
 - a. Sociales de qualification : 2400
 - b. Autres parts : 0
- 2- Valeur totale des parts en circulation : \$24 000
- 3- Les parts sociales ne sont transférables qu'avec l'approbation du conseil sur demande écrite.

Le remboursement des parts sociales est fait selon les priorités suivantes :
décès du membre, démission, exclusion.

Le membre peut faire le choix de faire un don de sa part sociale à la coopérative lorsqu'il quitte.
- 4- Rachat ou remboursement de parts
entre le 1 avril 2025 et le 31 mars 2026 : 0
- 5- Nous prévoyons d'émettre seulement des parts de qualification durant la prochaine année